

Rencontre Groupe Blé des 6 et 7 Février 2025 accueillie par le GAB 65 à Puydarrieux

Présent.es le jeudi 6 février après-midi :

Pierre Rivière et Jean-François Berthelot – Mètis, Manon Mercier – BLE, Myriam Jouchet, Dylan Clair et Axel Wurtz – BioCivam 11, Céline Bourhis Lezier et Isabelle Goldringer – INRAE, Laurine Chantereau, Julien Cantegreil, Claudette Sarramea, Francis Rachou et Fabien Lescure – GAB65, Michel Turbet Delof – CIRAD, Marie-Hélène Robin – El PURPAN / INRAE, Sophie Quie – RSP, Hélène Montaz – Graines de Noé, Raphaëlle Mann – Triticum, Eric Marie et Rémi – Odyssée d'Engrain, Julien Decledat – GABOR 45, James Forest

Présent.es le vendredi 7 février :

Frédéric Latour, Nicolas Saillan et Jean-François Berthelot – Mètis, Manon Mercier – BLE, Myriam Jouchet, Dylan Clair et Axel Wurtz – BioCivam 11, Céline Bourhis Lezier et Isabelle Goldringer – INRAE, Laurine Chantereau, Julien Cantegreil, Francis Rachou et Jean-Christophe Bady – GAB65, Michel Turbet Delof – CIRAD, Sophie Quie et Aïcha Bourad – RSP, Hélène Montaz – Graines de Noé, Raphaëlle Mann – Triticum, Julien Decledat – GABOR 45, Mathieu Legris – Nature et Progrès / RSP

** Atelier Quoi de Neuf : tour de table des actualités des collectifs*

Mètis développe plusieurs outils pour réaliser des essais simples sur les qualités boulangères des blés populations. Ces outils seront notamment utilisés lors des formations boulange. Les références sont encore à construire. Ils ont notamment mis au point :

- un « bullographe » (nom non déposé de l'alvéographe) qui permet de déterminer la force boulangère d'une pâte. Il conviendra de comparer les résultats avec ceux issus de l'alvéographe de CHOPIN.
- un outil pour calculer le temps de chute d'Hagberg (qui détermine les dégâts causés sur les grains par une germination précoce).

L'objectif est également d'expliquer l'utilisation de ces outils et notamment le fait qu'ils mesurent des critères de qualité liés à l'industrie.

L'exemple du travail de Triptolème, également basé sur les aspects sensibles est à améliorer.

Le *BioCivam de l'Aude* a co-porté le projet Co3 levain avec notamment des chercheurs en télémécanique qui ont enregistré toute la pousse en temps réel. Le projet Levain quant à lui explore la transmission des savoirs en boulangerie et comment outiller les boulangères dans la transmission et dans l'expérimentation dans leur fournil.

Plus d'informations sur ce projet :

- [webinaire](#) (code : +6Sx4WeB)
- [présentation](#)

Graines de Noé a réalisé des analyses physico-chimiques sur des variétés de pays, notamment sur leurs caractéristiques panifiables. Ces analyses ont un coût important (150 € / essai). Une des idées est de créer des fiches variétés pour capitaliser les observations (données agronomiques) avec des photos ainsi que ces résultats d'analyses.

Graines de Noé travaille également à la structuration de micro-filières brassicoles. Des essais de brassage sont réalisés avec les orges population (hiver et printemps : les variétés d'hiver ont des grains plus gros, ils mettent donc plus de temps à s'humidifier et donc à germer). La bière est un produit sur lequel il y a moins de différence qualitative selon les types de semences utilisées et il est plus facile d'attirer les personnes vers ce produit.

Les brasseurs sont motivés pour s'approvisionner en local et travailler sur les critères de qualité (ce qui ouvre un nouveau potentiel pour les débouchés).

Un des points de blocage est sur le critère qualité :

- plus le taux de germination est faible, plus le rendement malterie diminue,
- plus le temps de germination est long, plus le taux de rentabilité baisse pour le malteur,
- le lot de grains doit être homogène sur la vitesse de germination.

Ainsi que sur la quantité minimale possible pour un brassin (malteurs artisanaux qui travaillent à partir de 300 kg sur Dijon ou aller vers une mutualisation des récoltes pour l'envoyer à un plus gros malteur).

Triticum travaille à la structuration d'une filière du blé au pain ainsi qu'à une filière brassicole à partir d'orge populations.

Présentations :

*** Insertion des pratiques de sélection paysanne dans les systèmes de production – [thèse de Michel Turbet-Delof](#)**

Ce travail a mis en évidence 20 pratiques de sélection paysanne. L'objectif est de comprendre comment elles sont mises en œuvre. Plus les paysan.nes sont investis depuis longtemps dans cette pratique, plus ils en ont testé un nombre importants, il y a une dimension progressive.

Les objectifs liés à ces pratiques sont divers : certaines pratiques sont utilisées pour chercher une diversité adaptée à leur ferme quand d'autres cherchent à créer une nouvelle diversité.

*** Projet de sélection mutualiste à l'Odyssée d'engrain sur blé poulard**

Le groupe de l'Odyssée d'engrain a décidé de porter ses efforts sur la sélection pour travailler plusieurs problématiques liées à la production de blés poulard et améliorer certaines caractéristiques notamment la capacité de tallage, le rendement et travailler l'identité par les qualités gustatives et technologiques (pour la tenue des pâtes longues).

L'objectif méthodologique est que la sélection soit intégrée dans le processus de production et qu'elle puisse se faire sur les fermes et en collectif. La réalisation de micro-

parcelles pour tester différentes variétés continuera à être porté par l'école d'ingénieur de Purpan.

Sur le plan de la diversité, il s'agit d'obtenir un mélange dynamique ayant une identité « Odyssée », il comprendrait 25 % de poulard d'Auvergne, 25 % de Nonette Lausanne, 25 % Solonosa et 25 % de poulards diversifiés pour garder une capacité d'adaptation.

Le groupe est composé de 10 paysan.nes de l'Odyssée, d'une animation par le GAB 65 et d'un appui méthodologique par Mètis.

La réflexion sur le processus méthodologique comprend également une recherche d'équilibre sur les moyens à allouer entre le processus de sélection dans les fermes et le maintien d'une collection, ces deux éléments étant nécessaire pour faire perdurer le processus de sélection et d'amélioration.

Ce travail a démarré lors de la campagne culturelle 2022/2023 sur la base d'une sélection sur différentes parcelles en production chez les paysan.nes. Une définition collective de ce qu'est un bel épis a été proposée et sur cette base une sélection a été opérée chez les paysan.nes ainsi que sur la collection. Ce sont au total 46 kg de grains qui ont été récoltés. Deux niveaux de sélection sont réalisés : une sélection collective dans le mélange et une sélection individuelle sur chaque ferme. La sélection est réalisée dans plusieurs endroits et donc dans des environnements différents. L'idée étant de prendre le « meilleur » de plusieurs endroits, de mélanger pour améliorer en moyenne un mélange qui va sur plusieurs fermes.

Pour la saison 2023/2024, l'ensemble des semences issu de cette sélection a été semé sur une parcelle. Les autres fermes ont cultivé les différentes populations de poulard comme il était prévu. La collection « Odyssée » n'a pas été ressemé, le groupe s'appuie sur celle de Purpan.

Une deuxième cession de sélection s'est déroulée à l'été 2024 et a permis de constitué 1 bouquet de sélection de 8,5 kg sur les 368 kg récoltés. La sélection sur les fermes a également permis de récolter 11,5 kg de semences. Parmi ces semences se trouvaient 4 variétés arrivées en tête au sein de la collection purpan sur les critères rendement, verse et tallage.

Ce sont donc au total 20 kg de semences qui ont été semé en 2024 (dont 700g ont été remis à Purpan).

En 2023, le mélange Odyssée arrive en tête sur les critères de rendement, de tallage et de verse. Ce premier résultat conforte dans l'idée que la sélection réalisée fonctionne.

Au niveau logistique, cela prend un peu plus de temps mais c'est plus simple pour les paysan.nes de réaliser les bouquets directement dans les champs de production. Des essais gustatifs vont également être mis en œuvre.

Sans y prêter attention, les plus beaux épis sélectionnés sont également ceux qui sont les plus hauts. Une vigilance est à avoir sur une éventuelle augmentation de la hauteur de paille qui serait contradictoire avec le travail de sélection sur la verse. Cette dernière dépendant également du territoire.

La surface accordée au maintien des différentes variétés de blé poulard en « pur » (qui permet entre autre de réalimenter le mélange en cas de perte dans le mélange ou de problème de production / récolte) va se réduire . L'idée est d'avoir différents lieux de production pour limiter les risques notamment par rapport au dérèglement climatique.

Le poulard d'Auvergne a du mal à se maintenir sur ce territoire des Hautes-Pyrénées, étant originaire du pays de Limagne (territoire assez riche), il décroche sur les territoires plus pauvres.

La mobilisation paysanne pour réaliser ce travail de sélection est difficile à maintenir. Pour autant, au travers de cette démarche et de la SCIC, du lien se recrée avec les chercheur.cheuses ainsi qu'avec les citoyen.nes (cela fait 2 ans que les travaux de sélection sont ouverts aux sociétaires).

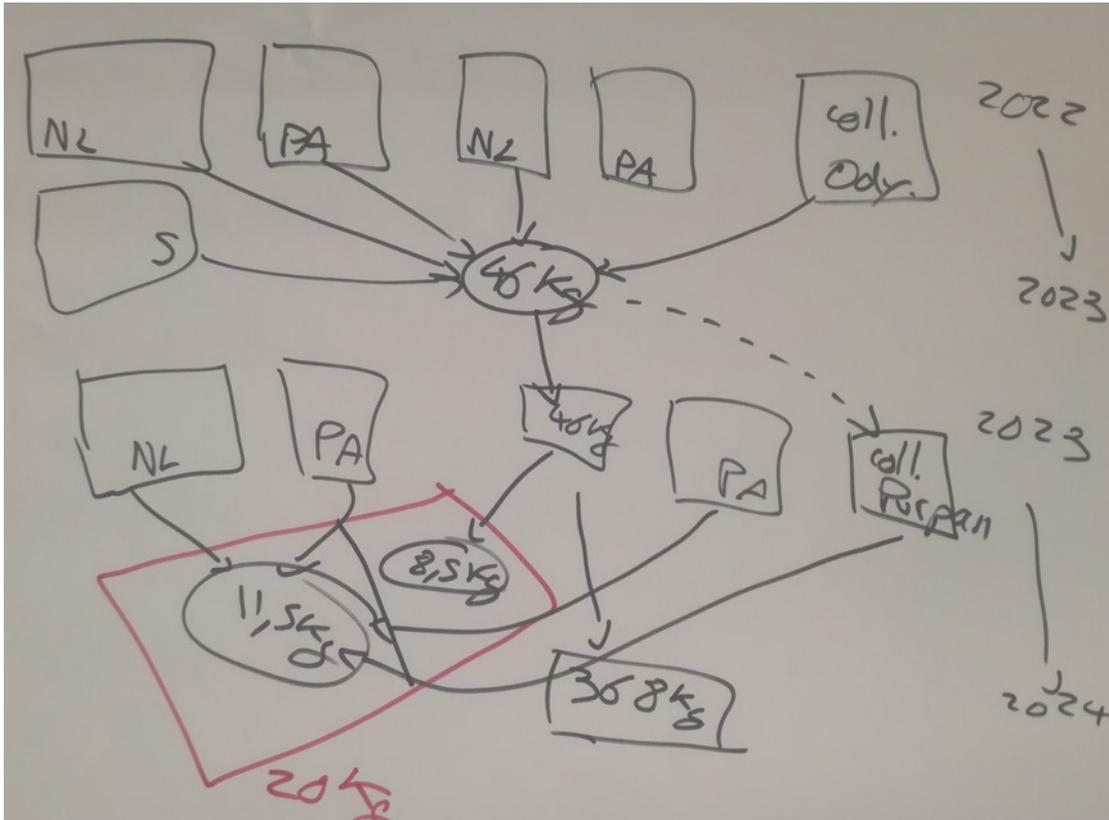


Illustration 1: Schéma de la méthodologie de sélection

* Atelier - Quels sont les principaux enjeux autour de la sélection paysanne ?

- Autonomie et Souveraineté

2 sens sont distingués : le politique et l'économique

Pour les paysan.nes, cela se traduit par une autonomie vis-à-vis du semencier permettant de développer une capacité à s'adapter et donc de plus grande chance de survie économique.

Au niveau politique, cela recoupe avec l'idée d'autonomie alimentaire d'un territoire notamment au travers d'une diversification de cultures dans les territoires (notamment les plus spécialisés) permettant ainsi de recréer une agriculture locale diversifiée.

Autonomie ne veut pas dire autarcie et il s'agit bien d'une action collective partagée entre tous les paysan.nes et les citoyen.nes d'un territoire.

- Liens humains et sociaux / Transmission des savoirs et savoir-faire

Ce lien et cette transmission s'effectue entre autre par les discussions « en bout de champs » entre pairs. Cet apport par l'expérience et le regard de personnes extérieures est nécessaire et permet une prise de recul sur les pratiques.

Il est important de développer cette communication en dehors du collectif et de l'amener au niveau des citoyen.nes et des paysan.nes (pour qu'ils évoluent dans leur pratique et aillent vers les semences paysannes).

La semence paysanne est associée à des fermes à taille humaine qui ramènent une vitalité sur les territoires.

Travailler avec des semences paysannes nécessite un certain niveau d'organisation collective notamment pour la sélection : ceci est une des difficultés rencontrées ; intégrer plus d'animation permet de faciliter cet aspect.

- Démocratisation de la sélection

Il s'agit de créer des temps concrets entre personnes expérimentées et apprenantes pour vivre ensemble un temps de sélection, cela permet d'associer une pratique concrète à de la formation et du partage d'expériences.

Pour que le processus soit accessible et que chacun.e puisse participer équitablement, des méthodes simples dont on peut garder la maîtrise sont à développer. Cela évite la spécialisation et renforce l'autonomie.

- Agronomique

Le couple agronomie / semence fait référence aux marges de manœuvre disponibles pour que la semence soit la plus adaptée possible aux systèmes dans lesquels elle s'inscrit. Sur le long terme, le besoin d'un maximum de diversité génétique rendra service aux semences paysannes.

La comparaison de critères agronomiques pris isolément entre plantes issues de semences paysannes et celles issues de semences conventionnelles n'est pas toujours à l'avantage de la semence paysanne. C'est en ayant une vision plus globale du système dans lequel elles s'inscrivent que ces avantages peuvent apparaître, ce qui est notamment déjà le cas aujourd'hui pour les zones défavorisées. Et c'est en ce sens que les enjeux agronomiques auxquels répond la semence paysanne sont difficilement dissociables des enjeux sociétaux.

*** Atelier enjeux économiques**

Cet atelier a été réalisé en sous groupe autour de 3 enjeux : la rétribution du travail de sélection, la communication en situation commerciale et le prix/valeur des produits issus de semences paysannes.

- Rétribution du travail de sélection :

Est-ce que vous considérez le travail de sélection comme un coût ?

Si non, comment est-ce considéré dans votre collectif / pour vous ?

Si oui, comment ce coût est-il évalué ? Qui le supporte ? Est-il répercuté ailleurs ? Est-il réparti entre différents acteurs et si oui lesquels et comment ?

Selon vos / votre expérience(s), idée(s), opinion(s) comment cet investissement de temps et de travail pourrait-il être abordé et pris en charge ?

Le titre serait à reformuler car il existe plusieurs niveaux de sélection (exemple : les travaux de sélection en collectif dans le cadre d'une recherche participative et la sélection adaptative individuelle à la ferme). Il s'agit d'un continuum de pratiques entre la sélection paysanne, la gestion dynamique et la sélection participative (comprenant plutôt les aspects de création de population et intégrant des aspects méthodologiques). Les coûts sont alors différents selon la forme que prend la sélection.

Quelques exemples de coûts ont été identifiés : l'animation, la mise en lien, la recherche méthodologique ou encore le temps paysan qui n'a pas été passé sur la ferme.

Le coût de ce travail se pose, il peut être intégré dans le prix du produit dans le cadre d'une filière courte. C'est plus facile à répercuter quand il y a d'autres étapes comme celle de la transformation. Cela peut s'intégrer dans le coût de production au champ. Pour autant, il n'est pas tout le temps possible de le valoriser par le produit.

A l'Odyssée, la rémunération du travail de sélection est faite par un financement public.

Question : Dans le cas de l'échange de semences, comment estimer la rétribution pour le travail de sélection déjà réalisé ?

La question se pose également de savoir si l'on souhaite marchandiser ce travail de sélection notamment pour la semence paysanne où l'on parle de commun.

La notion de don (Marcel Mauss) implique un receveur qui s'engage et donc un rendu, cela permet de sortir du processus de marchandisation. Il faut prendre conscience de ce qu'implique le don et arriver à rendre cette idée importante.

C'est bien le mot **rétribution** qui a été utilisé pour nommer cet enjeu dont la définition est : ce qui est donné en échange d'un service, d'un travail (en général de l'argent). Cela ouvre donc la possibilité à d'autres aspects possibles (comme la reconnaissance sociale par exemple). Il existe un mouvement anti-utilitariste avec un travail réalisé par des économistes et des sociologues qui peut être inspirant.

- Prix / Valeur des produits issus de semences paysannes

Comment fixez-vous ou pensez-vous légitime de fixer son prix ? Quels sont selon vous les paramètres à prendre en considération ?

En additionnant l'ensemble des coûts de revient (achat +prod+distrib) de chaque intervenant.e tout au long de la chaîne ?

En fixant un prix accessible et en redistribuant proportionnellement selon le coût de revient de chaque maillon de la chaîne ?

Comment se positionner entre l'exigence de vivre dignement de son travail et de produire une alimentation saine pour tous.tes ?

Le monde actuel dissocie le prix et la valeur : le prix ne représente pas la valeur d'un produit. Nous évoluons dans un contexte où nous sommes habitués à ce que les paysan.nes ne vivent pas de leur travail.

Les objectifs identifiés pour fixer un prix sont :

1. qu'il rémunère le travail de production et chaque maillon de la filière,
2. accessible pour les mangeur.ses

Pour certain.es, la seule manière de faire coïncider ces 2 objectifs est de créer un rapport de confiance avec les consommateur.trices à l'échelle du territoire. La conséquence serait alors une différence de prix selon les territoires.

D'autres pratiques sont également citées : le prix libre, l'éducation populaire, le changement de paradigme notamment via le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation, le calcul du coût de production des paysan.nes (et ne pas vendre en dessous de ce coût), le calcul du coût sur l'ensemble de la chaîne de production.

- Communication en situation commerciale

En situation de vente de produits issus de semences paysannes, quelle est votre communication sur les spécificités de vos produits?

Communiquez-vous sur les SP en général ou sur les particularités du produit fini (ex pour le pain : SP mais aussi mouture, levain... etc) ?

Pensez-vous nécessaire de communiquer sur le travail collectif que sont les SP ? Si oui comment ? Si non, que valorisez-vous du travail fourni sur l'enjeu semences sur votre ferme ou dans votre collectif lors de vos situations de ventes ?

Avez-vous recourt à des supports de com ? Lesquels ?

2 grandes typologies de communication ont été identifiées :

- celle où on a le temps d'explicitier les pratiques, de transmettre un imaginaire aux personnes en montrant sa ferme et ses pratiques. C'est notamment possible dans le cas de la vente directe.
- la vente sans possibilité de discussion avec les personnes (dans le cas de filière plus longue).

Les outils à développer sont donc à adapter.

4 points d'argumentaires ont été identifiés : la digestibilité du produit (mais des aspects scientifiques assez complexes) / l'identité locale qui est un critère impactant (des consommateur.rices plus touchés par le local que le bio) notamment au travers de la préservation d'un patrimoine semencier ou encore d'une transformation locale / l'appropriation du vivant (sujet éthique et politique qui nécessite de développer l'argumentaire approprié) / ce qui est lié aux émotions et aux imaginaires

Une des caractéristique du message est qu'il soit court pour impacter le consommateur.rice.

Exemple de Triticum : création d'une marque « les filières pop », un flyer a été conçu pour expliciter les enjeux.

Un effort est à réaliser sur le vocabulaire employé, notamment pour aller au-delà de « blé ancien ». Cette dénomination ne parle pas du travail d'aujourd'hui et est fourre-tout. Le tableau 1 récapitule les termes pouvant être employés et leur définition.

Tableau 1: Différents types de variétés et populations de blé issu de « Gestion participative de la diversité cultivée et création de mélanges diversifiés de blé tendre à la ferme – Gaëlle van Frank »

Type de variété cultivée	Définition
Variété commerciale	Variété inscrite au catalogue officiel, généralement lignée pure ou hybride F1 donc homogène génétiquement.
Variété ancienne	Variété issue de sélection à partir de variétés de pays après 1850. Plus hétérogène que les variétés commerciales.
Variété de pays	Variété cultivée et sélectionnée à la ferme principalement avant 1850 dont le niveau de variabilité intra-population peut varier selon le mode de conservation (ex situ ou in situ).
Population issue de croisement	Descendance d'un croisement bi-parental, ces populations peuvent être très hétérogènes.
Mélange	Mélange de variétés de tous types.
Composite Cross Population (CCP)	Mélange des descendances de plusieurs croisements entre plusieurs parents. Forte hétérogénéité.
Variété paysanne	Population issue de semences paysannes, sélectionnée et multipliée par les paysans à la ferme (définition personnelle).
Variété issue de sélection participative	Variété paysanne issue du travail collectif dans le cadre d'un projet de sélection participative.

*** Visite de l'Odysée d'Engrain**

La visite s'est déroulée dans le sens de circulation et de transformation du grain dans le laboratoire.

Au niveau des aspects économiques et solidaires, le groupe s'est fixé 2 objectifs antinomiques dans le monde actuel c'est à dire :

- avoir des produits accessibles,
- avoir une rémunération juste pour les paysan.nes et les salarié.es.

Les ventes ont bien progressé au moment du Covid mais l'inflation a modifié le sens de cette progression.

Zone de réception du grain : actuellement 8 fermes qui livrent du grain. Des difficultés ont été rencontrées sur le triage, c'est une étape importante pour la qualité des produits. Il est donc maintenant réalisé grâce à des outils d'une CUMA dans le Gers.

Le laboratoire de transformation est également utilisé par des paysan.nes qui ne sont pas encore coopérateur.rices de la SCIC et qui vendent directement leurs propres produits. Il s'agit d'une prestation de service de transformation. Pour autant, l'objectif n'est pas tant de développer ce rapport client/fournisseur par rapport à l'outil de transformation mais plutôt d'intégrer à termes de nouveaux coopérateur.rices.

La SCIC s'est équipée depuis quelques années d'un moulin Astrié. Un seul type de farine est produite : de la T110. Il n'est pas possible de gérer plusieurs types de mouture.

Caractéristiques de la SCIC :

- 2,5 T de pâtes vendues par mois
- 2/3 vendu en vrac
- travail récent sur le packaging
- circuit de commercialisation : Biocoop / épiceries fines / foires / AMAP / groupements de consommateur.rices

Cette diversification permet d'éviter la dépendance à 1 seule catégorie d'acheteur. La SCIC fait de gros efforts de sensibilisation auprès des cantines scolaires (collège et école). C'est auprès de ce public que la stratégie est la plus « agressive » car il y a de nombreux verrous à lever (prix, démarche d'achat, apprentissage au niveau de la cuisson, nouveauté du goût). Le prix proposé à ce public se situe en dessous du coût de revient.

*** Point d'actualité sur les nouveaux OGM :**

Dans les années 2000, le sujet OGM est apparu notamment avec l'avènement de la transgénèse qui a été utilisée pour rendre des variétés tolérantes aux herbicides. L'utilisation de ces semences a été bloquée en France notamment grâce aux actions des Faucheurs volontaires. Le sujet OGM revient depuis quelques années sur le devant de la scène avec le développement de nouvelles techniques, qui sont désignées sous le nom de « Nouvelles Techniques Génomiques (NTG) ». L'argument mis en avant pour promouvoir ces techniques est que ces dernières sont plus précises, et qu'elles ne feraient pas appel à l'insertion de gènes étrangers dans la plante. En effet, ce sont souvent des techniques dérivées de la mutagénèse ou de la cisgénèse.

Pourtant, « les OGM NTG utilisent très souvent une transgénèse préalable pour forcer la cellule à produire les enzymes qui vont forcer les modifications (CrisprCas, TALEN...). Et les protocoles de modification génétique ont en commun des étapes qui impliquent d'isoler des cellules, de les multiplier in vitro, de régénérer la plante entière. Ces étapes sont loin d'être anodines. Ces nouvelles techniques sont dans leurs intentions et leurs réalités techniques similaires à la transgénèse ».

Extrait « OGM/NTG – distinguer le vrai du faux » par Inf'OGM - Plaquette complète à commander sur le [site d'Inf'OGM](#)

Cette pratique des biotechnologies est basée sur la croyance qu'avec la génétique et les outils de manipulation, il est possible de répondre à des questions systémiques (comme le changement climatique ou nourrir planète). Cela témoigne d'une pensée réductionniste, qui ne prend pas en compte les enjeux systémiques à l'oeuvre dans l'agriculture.

Des laboratoires ont des financements publics (suite au plan de financement 2030) pour modifier / séquencer des plantes. (qui peuvent ensuite mener à des dépôts de brevets).

La proposition de règlement européen, présentée le 5 juillet 2023 par la Commission européenne vise à exclure de la réglementation OGM actuelle un très grand nombre de plantes issues des ces « nouvelles techniques de sélection » (OGM/NTG – distinguer le vrai du faux » par Inf'OGM). Elle s'appuie sur l'argument qu'il n'y a pas de nouveau gène introduit dans ce processus de modification génomique. C'est donc dans cette proposition équivalent à ce qui se passe naturellement ; il n'y a donc pas besoin d'évaluation, de traçabilité, ni d'étiquetage.

La proposition de texte prévoit uniquement un étiquetage des semences, mais pas des produits. Il n'y aurait donc possiblement que les agriculteur.rices qui auraient l'information sur le statut des semences qu'ils achètent. De plus, en l'absence de méthode de détection obligatoire, comment contrôler le respect de cette obligation ?

Au vu de l'effort (technique et financier) que demande la détection de modifications non intentionnelles, comme elle ne sera pas obligatoire, on peut douter que les industriels en prévoit une. Dans la proposition de règlement, aucune mesure de suivi des cultures n'est prévu, et donc de maîtrise des impacts de l'utilisation de ces nouvelles techniques.

Une autre menace existante est que, en utilisant ces méthodes un sélectionneur arrive à recréer un gène qui existe déjà dans une population naturelle et se l'approprie grâce au dépôt d'un brevet.

La perversion du discours est de dire qu'une technique in vitro est équivalente à ce qui peut se passer dans la nature.

Comment faire pour expliquer ce sujet complexe au grand public?

* Il existe des supports créés par Pollinis : [exemple](#)

* Organisation d'une réunion entre associations et organisations syndicales pour faire de l'éducation populaire sur le département 65

* Mobiliser Sud Recherches / ATTAC

L'agriculture biologique est menacée car, bien que dans le projet actuel, les NGT restent interdites en AB, sans étiquetage ni traçabilité, il est impossible de garantir l'absence de contamination.

Il faut aller déconstruire les discours des chercheur.cheuses des laboratoires de l'INRAE et du CNRS qui réalisent des essais de fabrication de variétés NTG (ex : sur la cameline).

Pour faire basculer le rapport de force, il faudrait renouveler les actions, aller vers un réel mouvement du terrain (comme les actions des Faucheurs à l'époque).

Historiquement, dans la lutte contre les OGM, ce sont les actions directes de sabotage qui ont permis de porter le débat plus largement au niveau de l'ensemble de la société.